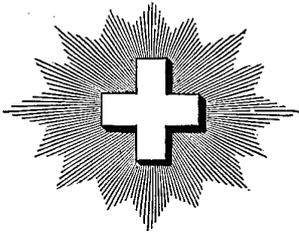


CONFEDERATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 1^{er} juin 1932

Demande déposée: 9 décembre 1930, 17^{1/2} h. — Brevet enregistré: 15 mars 1932.
(Priorité: France, 23 décembre 1929.)

BREVET PRINCIPAL

Adolphe KÉGRESSE, Courbevoie (France).

Train porteur de propulseur à bandes sans fin pour véhicules automobiles.

L'objet de la présente invention est un train porteur de propulseur à bandes sans fin pour véhicules automobiles, caractérisé en ce que, à chaque extrémité d'un essieu porteur relié élastiquement au châssis du véhicule est monté un balancier répartissant la charge, d'une part, sur une des poulies porteuses de bandes sans fin et, d'autre part, sur au moins un galet.

Le dessin annexé représente, à titre d'exemple, deux formes d'exécution de l'objet de l'invention.

La fig. 1 représente, vue en élévation schématique, un dispositif avec bogie à deux galets.

La fig. 2 montre un dispositif semblable dans lequel le bogie à deux galets est remplacé par un galet unique.

La fig. 3 donne une vue en plan du premier dispositif, la bande sans fin étant enlevée.

Sur toutes les figures, 1 représente l'essieu porteur de la partie du véhicule cor-

respondant à l'appareil propulseur à bandes sans fin.

Cet essieu 1 est relié d'une façon connue au châssis, au moyen de deux ressorts longitudinaux 2 (fig. 1 et 2).

A chaque extrémité de l'essieu 1 sont montés, articulés sur ce dernier, les balanciers porteurs 3. Ceux-ci reçoivent à l'extrémité de leur plus grand bras, une des poulies support de chenille 4 (voir toutes les fig.) et à l'autre extrémité, une articulation 5 de bogie à deux galets 6 (fig. 1 et 3) ou un galet unique 7 (fig. 2).

Le point d'articulation sur l'essieu 1, des balanciers 3, est choisi de façon à répartir judicieusement la charge entre une des poulies 4, support de bandes sans fin, et le ou les galets 6 et 7.

On obtient ainsi un ensemble porteur offrant une surface de contact au sol maximum, pour une longueur totale d'encombrement extrêmement réduite.

REVENDICATION:

Train porteur de propulseur à bandes sans fin pour véhicules automobiles, caractérisé en ce que, à chaque extrémité d'un essieu porteur relié élastiquement au châssis du véhicule est monté un balancier répartissant la charge, d'une part, sur une des poulies porteuses de bandes sans fin, et d'autre part, sur au moins un galet.

SOUS-REVENDICATION:

Train porteur selon la revendication, caractérisé en ce que le balancier répartit la charge, d'une part, sur une des poulies porteuses de bandes sans fin et, d'autre part, sur un bogie à deux galets.

Adolphe KÉGRESSE.

Mandataires: BOVARD & Cie., Berne.

Fig.1.

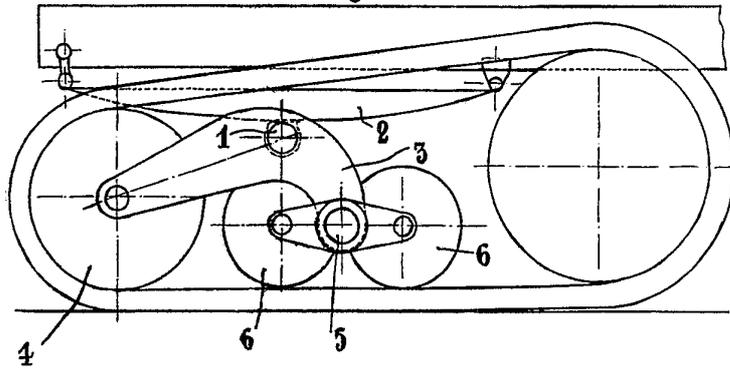


Fig. 2

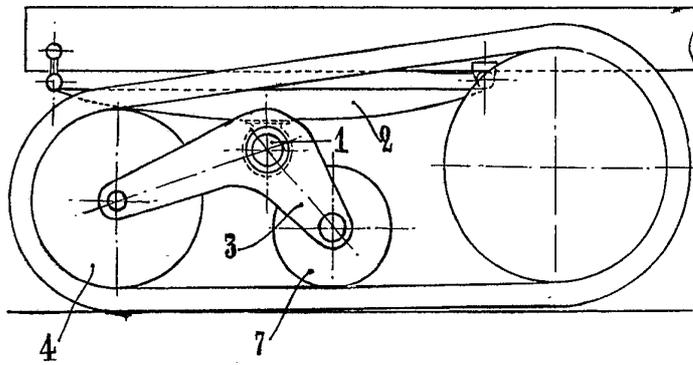


Fig. 3.

